

Rêver pour rassembler

Mon but n'est pas de convaincre, j'essaie seulement d'expliquer pourquoi je voterai pour l'approbation de ce Traité constitutionnel pour l'Europe.

D'abord, parce que j'estime qu'il est grand temps que le rêve prononcé par Victor Hugo en 1849 puisse devenir réalité et pour cela, il faut une constitution qui puisse rassembler toutes les nations du continent qui partagent les attentes les plus profondes des peuples: la paix, la sécurité, la démocratie participative, la justice et la solidarité. Un demi-milliard d'êtres humains ont choisi de vivre sous le règne du droit et en harmonie avec des valeurs séculaires, au centre desquelles se situe l'homme et sa dignité.

Voici le rêve de Victor Hugo:

«Un jour viendra où toutes les nations du continent, sans perdre leur qualité distincte et leur glorieuse individualité, se fondront étroitement dans une unité supérieure et constitueront la fraternité européenne. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes.»

Encore d'autres arguments qui me permettent de confirmer ma décision de voter pour l'approbation de cette Constitution:

- Ce texte est bien plus clair que les traités qu'il abroge
- Il s'agit d'un texte

coordonné et complet en soi. En outre, ce texte est le résultat des discussions et de compromis des représentants d'un éventail considérable de l'ensemble des nations actuellement membres de l'Union

- Les valeurs et les objectifs sont désormais juridiquement contraignants

SERVICES PUBLICS

• Les pouvoirs de la Commission seront désormais davantage contrôlés par le Parlement européen, le Conseil et les parlements nationaux

• La surveillance du principe de subsidiarité sera réalisée aussi par la Cour de justice de l'Union européenne, et par les Parlements nationaux

• La transparence des travaux et des décisions des institutions européennes est garantie par la Constitution

• Les droits fondamentaux des citoyens et des citoyennes font maintenant partie intégrante de la Constitution

• La démocratisation de l'Union doit être encore améliorée mais on a fait des progrès importants par rapport aux traités précédents

• La protection de l'environnement et le développement durable sont désormais des objectifs de l'Union

• La Constitution affiche une vraie dimension sociale, qui doit encore être précisée par des actes juridiques mais l'intention est déjà là

• La définition des services publics est déjà dans le texte mais il faudra être vigilants lorsque les actes juridiques nécessaires pour la clarification seront rédigés par la Commission

• Une politique commune concernant le droit d'asile et la protection des réfugiés est clairement établie dans le texte de la Constitution

• Les accords de Schengen figurent désormais de façon claire et précise dans la Constitution

• Une politique étrangère et de sécurité est désormais inscrite dans la Constitution

Je suis confiant que les rapports de forces politiques dans les différentes institutions de l'Union évolueront en faveur des idées plus démocratiques, plus en accord avec les principes de solidarité, de justice sociale, de fraternité, de respect de la dignité humaine, et que la rédaction des actes juridiques nécessaires pour clarifier et préciser les modalités d'application de l'ensemble des valeurs et de principes contenus dans le texte de cette Constitution se fera en tenant compte, en premier lieu, de l'intérêt général des citoyennes et des citoyens et ensuite des principes plus humains pour la régulation du marché.

Sergio Morales
Ingénieur diplômé

** Ce texte est un extrait d'une longue réflexion détaillée. Les personnes intéressées par le texte intégral peuvent adresser leur demande à la rédaction du «Jeudi».*